

# Kérato-conjonctivite épidémique



Mise à jour  
27/11/2024

Autres dénominations  
Adénovirus

Informations relatives à  
CHUV / Psychiatrie

## Epidémiologie

### Agent infectieux

Adénovirus

---

### Réservoir

Homme

---

### Mode de transmission



Par contact direct avec les sécrétions oculaires de personnes infectées



Par contact indirect avec des objets contaminés (mains)

---

## Période d'incubation

5 à 12 jours, en moyenne 8 jours

---

## Durée d'infectiosité

Jusqu'à 14 jours après le début des symptômes

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Mesures Additionnelles Contact

---

## Placement



Chambre individuelle



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

---

## Durée des mesures



Pendant la durée de l'infection, au maximum 14 jours après le début des symptômes cliniques

---

## Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
- 

## Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
- 

## Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique
- 

## Transport

-  Vêtements propres
  -  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
  -  Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

## Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
  -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
- 

## Visiteurs

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
  -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
  -  Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/sortie

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
- 

## Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie
  -  Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV
-

# Mesures de protection/prévention pour le personnel

## Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
- 

## Gants

-  Non indiqués en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

## Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
  -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
- 

## Masque de soins

-  Non en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

## Lunettes de protection

-  Non en systématique
-  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

-  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
-  Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
-  Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

---

### Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

-  Changer le lit et la literie
-

## Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  - Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  - Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
  - Trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration au médecin cantonal

- Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
-